



RÉSEAU DES COLLECTIVITÉS
MAYENNAISES ENGAGÉES VERS
LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

En partenariat avec



La commune d'Argentré,

en partenariat avec le Conseil
départemental, **vous invite à
échanger sur :**

Utiliser la géothermie dans les bâtiments publics

INVITATION

destinée aux élus,
techniciens et
membres de la société
civile

Judi 28 juin
de 18h00 à 20h30

A l'Escapade,
à Argentré
(Route de Louvigné)

Inscription à retourner
avant le 25 juin 2018

 [bulletin en ligne](#)

☞ Depuis plusieurs années, nous veillons à prendre en compte les critères de développement durable dans l'ensemble de nos projets.

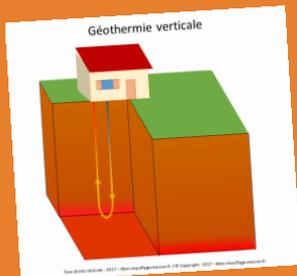
Lors de la construction en 2014 de l'ensemble comprenant la salle événementielle, l'accueil périscolaire, et de restaurant scolaire, il nous a semblé évident d'avoir un bâtiment respectueux de notre environnement, peu coûteux en fonctionnement. Ainsi, en complément du bioclimatisme, des murs Trombe, de l'installation de 550 m² de panneaux photovoltaïques, et de l'optimisation des apports solaires, nous avons veillé à choisir du matériel électrique économe, et de l'éclairage réalisé en Leds.

Concernant le mode de chauffage, nous avons opté pour un **système par géothermie**. Pour assurer son fonctionnement, le système s'appuie sur 9 forages d'environ 90 m de profondeur, qui ont été réalisés à proximité des bâtiments. Ils font partie intégrante du système de chauffage par pompe à chaleur. Ainsi, les calories du sol sont récupérées pour chauffer (en basse température) le plancher de l'ensemble des bâtiments. Notre objectif était d'assurer un minimum de température par ce système (17 degrés), le complément étant assuré par un système double flux.

En ce qui concerne la maintenance, après 2 ans de mise en service nous n'avons pas de difficultés particulières. Il nous a cependant fallu quelques temps de réglages pour trouver le bon équilibre entre l'énergie produite par la géothermie et le complément par le système double flux.

Christian Lefort,
Maire d'Argentré

La chaleur de la Terre n'émet pas de gaz à effet de serre. C'est une énergie propre qui ne participe pas à la dégradation du climat comme le font les énergies fossiles.



Plus on s'enfonce sous la terre, plus la température augmente. Cette chaleur provient des roches et du magma qui forment le noyau terrestre. La surface de la Terre est également réchauffée par le soleil. Cette réserve de chaleur réapprovisionnée en permanence est inépuisable et disponible 24 heures sur 24.

Capter cette énergie pour la rendre utilisable, s'en servir pour chauffer les habitations ou les bâtiments publics, est possible grâce à un système bien au point : la pompe à chaleur géothermique.

Source, ADEME, novembre 2017

Ainsi, la géothermie est souvent utilisée pour chauffer les bâtiments publics, les piscines, les gymnases, les immeubles... En effet, quelles que soient les conditions climatiques et les variations saisonnières, la chaleur du sol (au-delà de 10 mètres de profondeur environ) est constante (entre 10° et 16° C selon l'altitude et la localisation en France). Il est possible de l'exploiter partout où on en a besoin, sans faire voyager la chaleur sur de longues distances. Cela évite des pertes d'énergie et des pollutions liées au transport.

Au travers de témoignages d'élus, cet atelier traitera des questions suivantes :

- Pourquoi utiliser la géothermie ?
- Pour quels usages recourir à la géothermie ?
- Quels sont les modes de fonctionnement de la géothermie ?
- Quels sont les avantages et les leviers d'actions ?

Au programme de cette rencontre :

Jeudi 28 juin de 18h00 à 20h30
Salle de l'Escapade à Argentré

① **Vivien Baudoin**, du Bureau de Recherches Géologiques et Minières et **Guillaume Judais**, du Conseil départemental de la Mayenne, présenteront l'intérêt et les enjeux de la géothermie et les leviers pour mettre en œuvre ce système.

🗨 **Echanges avec la salle à partir de témoignages**

- **Guy Beaujard**, Maire de Marcillé-la-Ville et **Gaston Genest**, 1^{er} adjoint aux bâtiments, préciseront leurs retours d'expériences concernant les systèmes de géothermie installés pour l'école, d'une part, et pour des logements sociaux, d'autre part.

- **Sophie Sabin**, adjointe à Argentré, **Didier Foubert**, responsable bâtiments et urbanisme à Argentré, et **Alain Marsollier**, ancien adjoint aux grands travaux d'Argentré, préciseront la réflexion, et les choix mis en œuvre lors de la construction de l'Escapade.

👁 **Sophie Sabin** proposera une visite de l'Escapade, bâtiment utilisant un système de chauffage par géothermie.

CONTACT : Thierry Cloteau (administrateur) et Maude Laurent (animatrice) / tél. 02 43 49 10 02

mail : synergies-reseau-collectivites@orange.fr / site Internet : <http://www.reseau-collectivites-53.fr/>

Rencontre co-organisée par :



Action « Mise en Réseau des collectivités mayennaises en marche vers le développement durable » financée par :

